Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 1-2

Rubrik: Contrôle du miel SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contrôle du miel SAR

Rapport d'activité 1985

Résumé des résultats obtenus en 1985

Fédérations	Nombre de contrôles 1985	1984	Kilos de miel annoncés	Etiquettes, timbres	Montants à encaisser (Fr.)
Vaud	215	198	47 174	17 309	3 641.55
Valais	57	73	12 926	3 922	920.—
Fribourg	42	61	6 035	4 188	688.15
Jura	26	1	5 845	1 936	425.35
Genève	31	39	5 740	1 489	424.30
Neuchâtel	21	16	4 500	3 170	435.60
Jura bernois	10	1	3 600	1 574	255.40
Totaux	402	389	85 820	33 588	6 790.35
Comparaison avec ex. 1984	389	—	82 256	36 621	6 817.—

Activité aussi importante que l'an dernier dans son ensemble. Le total de 85 820 kg est légèrement plus élevé, pour un nombre également plus élevé de contrôles effectués, bien que l'ensemble des sections de plaine n'ait pas eu à participer au contrôle du miel de forêt (deuxième récolte inexistante!).

Comme on le voit, les quatre fédérations suivantes ont augmenté leur nombre de contrôles: Vaud, Jura, Neuchâtel, Jura bernois; nous les en félicitons. Le Valais, pour des raisons propres à la fédération, a demandé moins d'étiquettes et de timbres cette année, avec un nombre de contrôles inférieur malgré de bons résultats. Cette fédération a pris la décision d'épuiser son propre stock cette année, afin d'éviter une perte financière; elle rejoindra le mouvement général dès l'an prochain.

Cela explique en partie les 3033 étiquettes en moins par rapport à 1984.

Nous remarquons un effort particulier d'un certain nombre de nos sections et nous profitons de remercier ici tous les responsables pour le travail accompli.

Si la récolte 1985 présentée fut de qualité dans son ensemble, celle de fleurs, et de colza en particulier, nous a donné du souci! Ce sont en effet 13 refus, représentant au total 4300 kg, que nous avons eu l'obligation de notifier, bien à regret, veuillez le croire. Il semble que l'on soit encore et toujours trop pressé de récolter et cette impatience peut être fatale. Pensez-y au moment de la première récolte!

Suite aux problèmes posés et après arrangement avec la section apicole du Liebefeld, c'est un total de 52 échantillons que nous lui avons adressés pour un examen complet et approfondi. Ceux-ci provenaient de régions toutes différentes. Il nous sera possible de tirer des conclusions valables dès connaissance des résultats.

De plus, nous avons demandé l'étude d'une méthode officiellement reconnue et sans danger, permettant d'assécher le miel de colza, dont la teneur en humidité est trop souvent proche du maximum autorisé par la loi, quand ce n'est pas supérieure.

Cette démarche a été entreprise pour éviter un peu trop de fantaisie dans la manière de résoudre ce problème.

Cinq cent quatorze verres échantillons (dix-sept envois) ont été mis à disposition de sections ayant eu à s'approvisionner en cours de saison.

Quant aux sacs plastique de 1985, ils donnent encore plus satisfaction que les précédents; c'est au total 11 050 sacs qui ont été remis à nos diverses sections intéressées. Le résultat du compte propagande devrait nous permettre d'étudier d'autres moyens de promotion, complémentaires à cette action... Pensez-y et surtout ne vous gênez pas de faire des propositions. Chacune d'elles sera étudiée avec toute l'attention qu'elle mérite.

Pour conclure, nous dirons simplement aux hésitants: «A bientôt!»; aux participants: «Bravo! J'attends vos idées, propositions ou suggestions» et à tous: «Merci pour votre compréhension!»

Le responsable du
contrôle du miel SAR
Marc Léchaire